

CONSEILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ELEVE DEFICIENT VISUEL

La déficience visuelle :

Selon l'OMS, il existe 5 catégories de déficiences visuelles :

- **La déficience visuelle modérée** : acuité visuelle binoculaire entre 1 et 3/10^e. Avec une aide simple, l'accomplissement des tâches est presque normal.
- **La déficience visuelle grave** : acuité visuelle binoculaire corrigée entre 1/20^e et 1/10^e. L'accomplissement de la tâche se fait avec une aide spécifique, à un rythme plus lent et avec une fatigabilité plus importante.
- **La déficience visuelle profonde** : acuité visuelle binoculaire corrigée entre 1/50^e et 1/20^e. Incapacité à effectuer toute tâche à l'aide de la vision seule, même avec des aides, elle nécessite le recours à d'autres modes sensoriels.
- **La cécité totale** : pas de perception lumineuse. La personne doit totalement s'appuyer sur d'autres canaux sensoriels.

Quelques pistes pour accompagner un élève déficient visuel :

→ **Arrivée de l'élève** : permettre à l'élève de faire connaissance avec l'école ou l'établissement d'accueil, si possible, avant la rentrée.

Parler de son arrivée à ses camarades de façon simple et modérée pour éviter la surprotection ou le rejet.

→ **Son installation dans la classe** : lui aménager son coin à lui, de façon à ce qu'il puisse accéder à son matériel et ses documents de travail avec plus d'autonomie.

Placer l'élève au 1^{er} rang, face au tableau, il pourra ainsi bénéficier d'une écoute de qualité et ne pas être gêné par d'éventuels reflets de lumière.

→ **Les activités** : l'élève ne distinguant pas les détails, lui proposer des documents épurés de tous distracteurs visuels.

Privilégier les supports dactylographiés dans une police de caractères lisibles et claire (en général ARIAL pour les textes et Times New Roman pour les chiffres). Le grossissement de la police se fera en fonction de sa pathologie.

Prévoir un jeu de documents de travail agrandis pour que l'élève puisse entrer dans l'activité aussi aisément que ses camarades.

L'enseignant lit à haute voix ce qu'il écrit au tableau, l'AVS vérifie que les consignes sont bien comprises.

Au tableau, privilégier l'emploi d'une craie blanche, dans le cas d'un tableau noir, et d'un feutre noir, pour un tableau blanc, les couleurs rouges, vertes et bleues étant difficilement perceptibles pour l'enfant.

De manière générale, l'AVS pourra sans hésitation, accompagner les apprentissages de l'élève au moyen du contact physique, en adoptant une juste distance en fonction de la situation du jeune.

Les professionnels du service sensoriel, quand il y a un projet avec le SESSAD, peuvent être des interlocuteurs privilégiés pour favoriser l'accompagnement des élèves déficients visuels.